

RESIDENCE ETUDIANTS

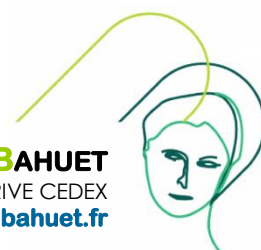
« *Saint-Antoine* »



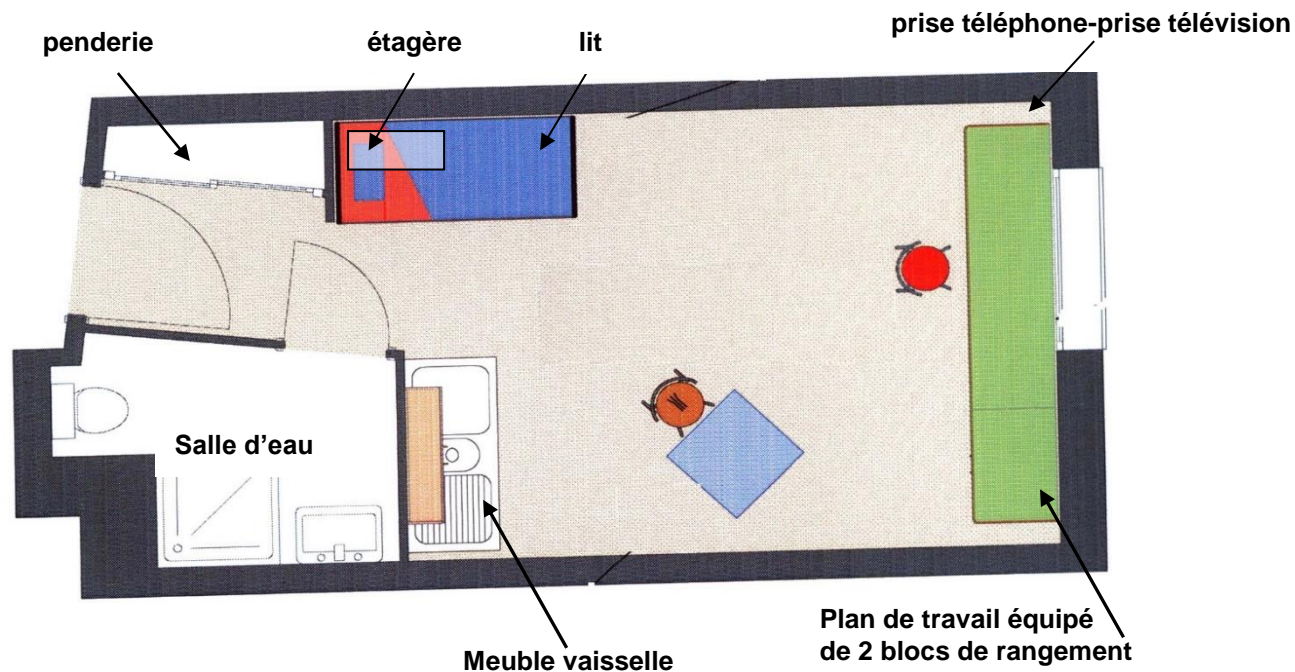
Face au Lycée ...

DESCRIPTIF

- Cette résidence offre **92 appartements**.
- Chaque appartement (environ 20 m²) comprend :
 - *un coin cuisine (évier, plaque électrique, réfrigérateur),*
 - *une salle d'eau (lavabo, douche, WC),*
 - *une prise téléphone direct.*
- La résidence située en prolongement du Lycée offre un parking, une salle de travail en groupe ou de réunion, une laverie, un garage 2 roues et la présence d'un gardien.
- Le restaurant situé dans l'enceinte de l'Etablissement permet aux étudiants qui y sont scolarisés une restauration à prix étudiés (self ou cafétéria le midi).



APPARTEMENT type T1



MODALITES DE LOCATION

LOYER – 2024/2025	Type T1
- Loyer mensuel brut	311.50 €
- Charges mensuelles	} 67.20 €
- électricité et chauffage des communs	
- eau	
- assurance de l'appartement (incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile)	
- Abonnement EDF	8.40€

Reste à la charge du locataire :

- consommation électrique du logement,
- éventuellement, abonnement téléphone, internet, redevance TV.

DUREE

- La location est consentie par bail pour une durée de 10 mois (du 1^{er} septembre au 30 juin).

CAUTION

- Une provision d'un montant égal à 1 mois de loyer est versée lors de la réservation.
- Le chèque de caution est encaissé fin novembre 2024.
- Une caution de 30€ est demandée pour l'obtention du badge donnant accès au parking.

LES AIDES AU LOGEMENT

- L'étudiant peut bénéficier sous certaines conditions de l'A.P.L. (Aide Personnalisée au Logement).
- Calcul possible sur www.caf.fr

ATTRIBUTION

- Les appartements sont attribués dès l'inscription définitive ou la réinscription dans l'ordre d'arrivée des dossiers.

